

Déclaration du chef d'entreprise

La société Meralliance s'est engagée dans une politique de développement durable.

L'ensemble des employés adhère fortement à cette politique.

Je m'engage par la présente déclaration à apporter le soutien de la société Meralliance aux 10 principes du Pacte Mondial.

L'objectif de bonne pratique pour l'année 2009 a été le lancement d'un référentiel et d'une gamme certifiés Pêche Responsable, prenant en compte les risques pesant sur la biodiversité et marquant plus que jamais notre engagement dans le développement durable.

Septembre 2009 Gilles CHARPENTIER Président

Description générale des activités de l'entreprise

La société Meralliance transforme des poissons sauvages et d'élevages pour la grande distribution en produits tranchés et fumés.

Les effectifs évoluent entre 500 et 1000 personnes sur 3 sites de transformation et d'expédition en Bretagne et en Pologne.

Meralliance et ses sociétés de fabrication sont certifiées ISO 9001 (qualité), ISO 22000 et IFS (sécurité alimentaire), ISO 14001 (environnement), OHSAS 18001 (santé et sécurité au travail), MSC (pêche durable).

Bonne pratique Meralliance 2008

La politique de Meralliance repose sur une prise en compte au quotidien des enjeux du développement durable. Afin de répondre aux principes de la charte du Pacte Mondial sur l'environnement et particulièrement à la déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, la société Meralliance, dans le cadre de sa politique de développement durable, décide de créer en 2008, son propre référentiel Pêche Responsable.

Les océans couvrent les 3/4 de la planète et foisonnent de vie. Ils abritent une biodiversité exceptionnelle et contribuent à l'alimentation d'une grande partie de l'humanité.

Pour de nombreuses communautés, les produits de la mer représentent la principale source de protéines mais les ressources marines ne sont pas illimitées. Sous l'effet d'une exploitation humaine trop intense, plusieurs espèces pourraient déjà avoir disparu de nos océans.

Ainsi, plus de 75 % des stocks de poissons sont soit surexploités, soit exploités au maximum (source FAO).

L'aquaculture, qui représente une part de plus en plus importante des approvisionnements mondiaux, apporte une solution, ne constitue pas alternative durable à cette surpêche puisqu'on sait que certains poissons d'élevages, et notamment le saumon, sont traditionnellement carnivores (leur alimentation essentiellement constituée de poissons).

C'est dans ce contexte que Meralliance décide de mettre en place sa propre sélection filière poissons sauvages, sélection dite « Responsable » ; l'objectif de Meralliance étant de répondre à la fois à la forte demande en protéines aquatiques de qualité et sûres mais aussi à la nécessité de préserver la faune halieutique et d'encourager des pratiques responsables.

Ainsi, la gamme de poissons «Pêche Responsable » sélectionnés pour être commercialisés fumés ou en pavés par Meralliance, prennent en compte les exigences et les caractéristiques suivantes :

- **la biodiversité :** prise en compte les risques pesant sur la biodiversité liés à la raréfaction de nombreuses espèces (prise en compte de l'état des stocks, la biologie de l'espèce et des méthodes de pêche ayant le moins d'impact sur l'environnement et la ressource pêchée).
- **la toxicologie :** application d'un plan de contrôle rigoureux pour les poissons pêchés en zone à risque de pollution et à écarter les espèces particulièrement sensibles à l'accumulation du mercure (espèces prédatrices comme l'espadon).
- **la garantie fraîcheur :** congélation immédiate de la matière première. Chaque lot de produit reçoit un contrôle microbiologique à réception et avant acceptation de la marchandise.
- la qualité organoleptique : chaque nouvelle espèce référencée fait l'objet d'une validation organoleptique auprès d'un panel externe (60 à 80 consommateurs) ou interne. Cette garantie organoleptique permet alors d'attester que l'espèce sélectionnée peut-être utilisée dans l'élaboration des produits commercialisés par Meralliance.

Par son approche Pêche Responsable, Meralliance se différencie des éco-labels en vigueur. Elle est ainsi plus complète sur les critères de sélection de la matière première tout en s'offrant la possibilité d'intégrer à son catalogue des espèces plus variées et plus abordables en termes de prix.

- une démarche plus exhaustive, qui intègre en plus du critère de biodiversité, la validation organoleptique et toxicologique. Le cahier des charges rigoureux, précisant nos critères de « sélection de poissons sauvages pêche responsable » est contrôlé par BUREAU VERITAS, organisme de contrôle indépendant déjà accrédité sur plusieurs schémas d'éco-certification dans le monde.
- là ou les autres éco-labels s'appuient sur une démarche volontaire des pêcheries, donc sur des approvisionnements limités, Meralliance passe au crible de sa grille de sélection l'ensemble des espèces disponibles sur le marché, ce qui permet d'avoir plus de choix et des prix plus compétitifs. De ce fait, Meralliance fait le choix de proposer des produits responsables au plus grand nombre.

En 2006, les poissons sauvages totalisaient 5 % du chiffre d'affaires de Meralliance.

La nouvelle offre de poissons sauvages a permis de relancer cette gamme et d'améliorer visiblement les rotations en linéaires.

Ainsi, la part des poissons sauvages dans le chiffre d'affaires de Meralliance représente près de 7 % en 2008 pour un volume de 141 tonnes.

La démarche Pêche Responsable initiée par Meralliance a fait l'objet de nombreuses communications :

- Articles publiés dans la presse quotidienne régionale, professionnelle et spécialisée.
- Obtention du grand prix de la créativité publicitaire de l'ouest pour sa gamme de poissons sauvages, dans la catégorie design packaging.
- Colloque organisé par Meralliance sur le thème : « L'aquaculture est-elle durable ? » à Paris.

Meralliance poursuit son engagement dans le développement durable et travaille notamment sur le développement d'un aliment durable dans le cadre d'un projet de recherche intégrant la participation de plusieurs centres de recherches et d'industriels impliqués dans l'aquaculture.